Annexe 3 à CFR Echos n°099 - Octobre 2022

Confédération française des retraités

La voix de plus de 16 millions de retraités

Créée en l'an 2000, indépendante et apolitique, la CFR est forte de 1,5 million d'adhérents, regroupant des Fédérations de retraités de tous horizons : salariés, des secteurs privés et publics, entrepreneurs et professions libérales, avec une présence et un maillage géographique national.

La CFR défend avec force

- Le pouvoir d'achat des retraités
- La création d'un régime de retraite universel
- Un système de santé adapté à tous les âges
- La préservation de l'autonomie des personnes âgées
- La reconnaissance et la représentation officielle de la CFR

www.retraite-cfr.fr

La Confédération française des retraités (CFR) qui représente 1,5 million d'adhérents est composée des six plus grandes Fédérations de retraités

- **Générations Mouvement**
- **UFRB -** Union fédérale des retraités des banques
- **FNAR -** Fédération nationale des associations de retraités
- **UFR -** Union française des retraités
- **ANR -** Association nationale de retraités
- **CNRPL -** Confédération nationale des retraités des professions libérales

La Confédération française des retraités conduit des actions ciblées auprès des autorités politiques (ministres et parlementaires) afin de faire valoir ses propositions. La CFR anime un réseau de délégués qui interviennent auprès des élus régionaux et départementaux

Que voulons-nous pour les plus de 16 millions de retraités ?

POUR LA RETRAITE ET LE POUVOIR D'ACHAT

DÉFENDRE LES RETRAITES ACTUELLES ET FUTURES

La CFR défend le système par répartition, le seul qui assure l'évolution des régimes de retraite de base et complémentaires dans l'équité et la solidarité, et demande avec force la convergence des divers régimes de retraite, vers un système universel durable au nom du principe d'équité
Sans attendre la CFR revendique une juste revalorisation des droits familiaux afin de reconnaître les diverses interruptions dans la carrière des femmes.

DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

La CFR demande pour les retraités une participation aux fruits de la croissance avec un minimum au niveau de l'inflation.
La CFR réclame une revalorisation des petites retraites.

ASSURER LA PROTECTION DES CONJOINTS SURVIVANTS

La CFR se bat pour :
- l'harmonisation des pensions de réversion pour les conjoints survivants ;
- l'âge de l'obtention de la pension de réversion à partir de 55 ans ;
- la suppression des conditions de ressources ;
- le montant de la pension de réversion égal à 60 % de la pension du conjoint décédé.

Les retraités sont un lien vital au niveau familial et une force économique pour notre société et, à ce titre doivent être mieux reconnus.

POUR LA SANTÉ ET L'AUTONOMIE

AVOIR UN SYSTÈME DE SANTÉ ADAPTÉ À TOUS LES ÂGES

La CFR revendique pour chaque citoyen tout au long de la vie, un système de santé de qualité avec un égal accès aux soins pour tous.

AVOIR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

La CFR demande que chaque citoyen puisse accéder à une complémentaire santé de qualité et bénéficier d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES

La CFR souhaite le développement des aides et des structures permettant le maintien à domicile ou l'hébergement en établissement des personnes en perte d'autonomie ; la prise en charge devra en être assurée par la solidarité nationale assise sur tous les revenus.

POUR LA CITOYENNETÉ ET LA DIGNITÉ

ÊTRE REPRÉSENTÉS DANS LES ORGANISMES DÉCIDEURS

La CFR exige que les associations de retraités soient effectivement présentes dans toutes les instances de réflexion et de consultation, de gestion et de décision, où sont traités les problèmes les concernant.

RECONNAÎTRE LE RÔLE DES RETRAITÉS DANS LA SOCIÉTÉ

La CFR veut revaloriser l'image des retraités et des personnes âgées en particulier par la reconnaissance de leur engagement à tous les niveaux de la société (famille, associations, instances publiques…)

LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION PAR L'ÂGE

La CFR demande la suppression des limites d'âge qui écartent les personnes âgées des responsabilités de la vie civile ainsi que l'interdiction des majorations de cotisations en fonction de l'âge.

Une force de propositions

NOS PRISES DE POSITION SONT ÉLABORÉES PAR DES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES NOTAMMENT :

- **Commission Retraite :** évolutions de notre système de retraite
- **Commissions Santé et Autonomie :** enjeux liés au système de santé et à la perte d'autonomie
- **Commission Europe :** amélioration de la protection sociale et lutte contre la discrimination en prenant appui sur la citoyenneté et l'autonomie
- **Commission Emploi :** maintien dans la vie active des seniors et retraités

Les Fédérations de retraités composant la CFR participent au **Haut Comité de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)**, à la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**, aux **Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)** et la CFR dispose d'un siège au **Conseil économique, social et environnemental (CESE)**. Elle participe également à la représentation des usagers du système de santé.

CFR

La Confédération française des retraités demande avec insistance sa reconnaissance et sa représentation officielle

Attachée à la solidarité entre les générations, la CFR demande avec insistance que les retraités, citoyens à part entière, soient considérés et représentés officiellement dans nos institutions
Les retraités sont un lien vital au niveau familial et une force économique pour notre société et, à ce titre doivent être mieux reconnus.

83-87 avenue d'Italie - 75013 Paris // **Tél.** 01 40 58 15 00
Courriel : conf.retraites@wanadoo.fr // **Site Web :** www.retraite-cfr.fr